

Fiche de données de sécurité (FDS) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date d'émission : 14-juil.-2014

Date de révision : 11-sept.-2017

Version 2

## SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

**Produit n°** 14166  
**Nom du produit** Hematoxylin  
**Reach registration number** Cette substance / mélange contient uniquement des ingrédients qui ont été enregistrés ou sont exonérés d'enregistrement, conformément au Règlement (CE) n ° 1907/2006.

### Contient

Nom chimique	Numéro d'index	Numéro CAS
Éthanol (10-30)	603-002-00-5	64-17-5
Propane-1,2-diol (5-10)	Not Listed	57-55-6
Acide acétique (5-10)	607-002-00-6	64-19-7
haematoxylin (1-5)	Not Listed	517-28-2

**Autres moyens d'identification** 14166P, 14166S, 14166L

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées** Utilisation en recherche uniquement

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Importateur (Applicable uniquement dans l'UE)	Fabricant
Cell Signaling Technology Europe B.V. Schuttersveld 2 2316 ZA Leiden The Netherlands TEL: +31 (0)71 7200 200 FAX: +31 (0)71 891 0098	Cell Signaling Technology, Inc. 3 Trask Lane Danvers, MA 01923 United States TEL: +1 978 867 2300 FAX: +1 978 867 2400

**Website** www.cellsignal.com  
**Adresse e-mail** info@cellsignal.eu

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

**CHEMTREC** 24 hours a day, 7 days a week, 365 days a year  
+1 703 527 3887 (INTERNATIONAL) +1 800 424 9300 (NORTH AMERICA)

**Europe** 112

## SECTION 2 : Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n ° 1272/2008

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2 - (H315)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2 - (H319)
Liquides inflammables	Catégorie 3 - (H226)

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées dans cet article, voir la section 16

## 2.2. Éléments d'étiquetage



### Mention d'avertissement

Attention

### Hazard statement(s)

H315 - Provoque une irritation cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

### Declaración (s) de Precaución

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer

P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P403 + P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

## 2.3. Autres dangers

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

## SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

Nom chimique	Numéro CAS	% en poids	N° CE	Classification (Règ. 1272/2008)	Numéro d'enregistrement REACH
Éthanol	64-17-5	10-30	200-578-6	Flam. Liq. 2 (H225)	aucune donnée disponible
Propane-1,2-diol	57-55-6	5-10	200-338-0	-	aucune donnée disponible
Acide acétique	64-19-7	5-10	200-580-7	Skin Corr. 1A (H314) Flam. Liq. 3 (H226)	aucune donnée disponible
haematoxylin	517-28-2	1-5	208-237-3	Acute Tox. 4 (H302) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H335)	aucune donnée disponible

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Conseils généraux</b>	Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre. En l'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. Il n'est pas nécessaire de consulter immédiatement un médecin. EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Rincer immédiatement au savon et à grande eau. Il n'est pas nécessaire de consulter immédiatement un médecin. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer soigneusement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage.
<b>Ingestion</b>	NE PAS faire vomir. Boire beaucoup d'eau. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Rincer la bouche. Nettoyer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sans avis médical. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir - consulter un médecin.
<b>Protection pour les secouristes</b>	Utiliser un équipement de protection individuelle.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Le liquide, les aérosols et les vapeurs de ce produit sont irritants et peuvent provoquer douleurs, larmoiements, rougeur et oedème accompagnés de picotements et/ou d'impression de poussière fine dans les yeux. Les symptômes de réactions allergiques peuvent inclure éruption cutanée, démangeaisons, œdème, difficultés respiratoires, sensation de tintement dans les mains et les pieds, vertiges, évanouissements, douleurs poitrinaires, douleurs musculaires ou bouffées de chaleur.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Notes au médecin** Traiter les symptômes.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.
<b>Moyens d'extinction déconseillés</b>	Aucune information disponible.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection. Utiliser un équipement de protection individuelle.

## SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

<b>Pour les non-secouristes</b>	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuelle. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent.
<b>Pour les secouristes</b>	Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Éviter tout rejet dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher le produit de pénétrer les égouts.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Méthodes de confinement**

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

**Méthodes de nettoyage**

Recouvrir tout déversement de liquide par du sable, de la terre et autres matières absorbantes non combustibles. Recouvrir tout déversement de poudre par une feuille plastique ou une bâche pour minimiser la dispersion. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés. Absorber avec une matière absorbante inerte. Endiguer.

**6.4. Référence à d'autres sections**

Voir les sections 8 et 13 pour plus d'informations.

**SECTION 7 : Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Porter un équipement de protection individuel. Éviter la formation de vapeurs, brouillards ou aérosols. Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Éviter une exposition directe au soleil.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Utilisation comme réactif de laboratoire.

**SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle**

Occupational exposure limit values					
Nom chimique	Union européenne	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Éthanol		STEL 3000 ppm STEL 5760 mg/m <sup>3</sup> TWA 1000 ppm TWA 1920 mg/m <sup>3</sup>	TWA 1000 ppm TWA 1900 mg/m <sup>3</sup> STEL 5000 ppm STEL 9500 mg/m <sup>3</sup>	TWA 1000 ppm TWA 1910 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 500 ppm TWA: 960 mg/m <sup>3</sup> Skin Ceiling / Peak: 1000 ppm Ceiling / Peak: 1920 mg/m <sup>3</sup>
Propane-1,2-diol		STEL 450 ppm STEL 1422 mg/m <sup>3</sup> STEL 30 mg/m <sup>3</sup> TWA 150 ppm TWA 474 mg/m <sup>3</sup> TWA 10 mg/m <sup>3</sup>			
Acide acétique	TWA 10 ppm TWA 25 mg/m <sup>3</sup>		STEL 10 ppm STEL 25 mg/m <sup>3</sup>	TWA 10 ppm TWA 25 mg/m <sup>3</sup> STEL 15 ppm STEL 37 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 ppm TWA: 25 mg/m <sup>3</sup> Ceiling / Peak: 20 ppm Ceiling / Peak: 50 mg/m <sup>3</sup>

## 14166 Hematoxylin

Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
Éthanol		TWA 1000 ppm C(A4)	Huid* STEL 1900 mg/m <sup>3</sup> TWA 260 mg/m <sup>3</sup>	TWA 1000 ppm TWA 1900 mg/m <sup>3</sup> STEL 1300 ppm STEL 2500 mg/m <sup>3</sup>	TWA 1000 ppm TWA 1900 mg/m <sup>3</sup>
Acide acétique		TWA 10 ppm TWA 25 mg/m <sup>3</sup> STEL 15 ppm	TWA 25 mg/m <sup>3</sup>	TWA 5 ppm TWA 13 mg/m <sup>3</sup> STEL 10 ppm STEL 25 mg/m <sup>3</sup>	TWA 10 ppm TWA 25 mg/m <sup>3</sup>
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
Éthanol	STEL 2000 ppm STEL 3800 mg/m <sup>3</sup> TWA 1000 ppm TWA 1900 mg/m <sup>3</sup>	SS-C** TWA 500 ppm TWA 960 mg/m <sup>3</sup> STEL 1000 ppm STEL 1920 mg/m <sup>3</sup>	TWA 1900 mg/m <sup>3</sup>	TWA 500 ppm TWA 950 mg/m <sup>3</sup> STEL 625 ppm STEL 1187.5 mg/m <sup>3</sup>	STEL 1000 ppm
Propane-1,2-diol				TWA 25 ppm TWA 79 mg/m <sup>3</sup> STEL 37.5 ppm STEL 118.5 mg/m <sup>3</sup>	TWA 150 ppm TWA 470 mg/m <sup>3</sup> TWA 10 mg/m <sup>3</sup>
Acide acétique	STEL 20 ppm STEL 50 mg/m <sup>3</sup> TWA 10 ppm TWA 25 mg/m <sup>3</sup>	SS-C** TWA 10 ppm TWA 25 mg/m <sup>3</sup> STEL 20 ppm STEL 50 mg/m <sup>3</sup>	TWA 25 mg/m <sup>3</sup> STEL 50 mg/m <sup>3</sup>	TWA 10 ppm TWA 25 mg/m <sup>3</sup> STEL 10 ppm STEL 25 mg/m <sup>3</sup>	TWA 10 ppm TWA 25 mg/m <sup>3</sup> STEL 15 ppm STEL 37 mg/m <sup>3</sup>

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés

Douches, rince-oeils et systèmes de ventilation.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

##### Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité à protection intégrale. Écran facial.

##### Protection de la peau

##### Protection des mains

Gants imperméables.

##### Autres

Vêtements de protection légers. Tablier. Gants imperméables. Vêtements à manches longues.

##### Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

## SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Transparent
Couleur	Violet
Odeur	Légère
Seuil olfactif	Aucune information disponible

#### Propriété

##### pH

Valeurs  
2.6

#### Remarques • Méthode

@ 20 °C

##### Point de fusion /congélation

Aucune information disponible

##### Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition

Aucune information disponible

##### Point d'éclair

39 °C / 102.2 °F

ASTM D-3828

##### Taux d'évaporation

Aucune information disponible

##### Inflammabilité (solide, gaz)

Aucune information disponible

##### Limite supérieure d'inflammabilité

Aucune information disponible

##### Limite inférieure d'inflammabilité

Aucune information disponible

##### Pression de vapeur

Aucune information disponible

Densité de vapeur	Aucune information disponible
Densité relative	Aucune information disponible
Solubilité	Aucune information disponible
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune information disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible
Température de décomposition	Aucune information disponible
Viscosité	Aucune information disponible
Propriétés explosives	Aucune information disponible
Propriétés comburantes	Aucune information disponible

## 9.2. Autres informations

**Dangers relatifs à la combustion et à l'explosion** Le produit ne supporte pas la combustion (Méthode d'essai: ASTM D-4206)

Point de ramollissement	Aucune information disponible
Masse molaire	Aucune information disponible
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune information disponible
Teneur en COV	Aucune information disponible
Densité	Aucune information disponible

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Polymérisation dangereuse** Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.  
**Réactions dangereuses** Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

### 10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.

### 10.5. Matières incompatibles

Agents comburants forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants: Oxydes de soufre, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Monoxyde de carbone (CO).

## SECTION 11 : Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Ce matériel ne doit être traité que par la supervision étroite de ceux qui sont correctement qualifiés dans la manipulation et l'utilisation de produits chimiques potentiellement dangereux. Il faut garder à l'esprit que les propriétés toxicologiques et physiologiques de ce composé ne sont pas bien définies.

Nom chimique	DL50 oral	DL50 dermal	CL50 par inhalation
Éthanol	7060 mg/kg ( Rat )	-	-
Propane-1,2-diol	20000 mg/kg (Rat)	20800 mg/kg ( Rabbit )	-
Acide acétique	3310 mg/kg ( Rat )	1060 mg/kg ( Rabbit )	11.4 mg/L ( Rat ) 4 h
haematoxylin	400 mg/kg ( Rat )	-	-

**Informations sur les voies d'exposition probables**

<b>Inhalation</b>	Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Les vapeurs peuvent irriter la gorge et les voies respiratoires.
<b>Contact oculaire</b>	En cas de contact oculaire, peut provoquer une irritation.
<b>Contact avec la peau</b>	Irritant supposé d'après les composants.
<b>Ingestion</b>	L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée.

**Symptômes**

Le liquide, les aérosols et les vapeurs de ce produit sont irritants et peuvent provoquer douleurs, larmoiements, rougeur et oedème accompagnés de picotements et/ou d'impression de poussière fine dans les yeux. Les symptômes de réactions allergiques peuvent inclure éruption cutanée, démangeaisons, œdème, difficultés respiratoires, sensation de tintement dans les mains et les pieds, vertiges, évanouissements, douleurs poitrinaires, douleurs musculaires ou bouffées de chaleur.

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Irritant pour la peau.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque une sévère irritation des yeux.

**Sensibilisation** Aucune information disponible.

**Effets mutagènes** Aucune information disponible.

**Effets cancérogènes** Aucune information disponible.

**Toxicité pour la reproduction** Aucune information disponible.

**STOT - exposition unique** Aucune information disponible.

**STOT - exposition répétée** Aucune information disponible.

**Effets sur certains organes cibles** Yeux, Peau, Système respiratoire.

**Danger par aspiration** Aucune information disponible.

**Autres informations** Aucune information disponible.

**SECTION 12 : Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques
Éthanol	-	LC50 100 mg/L (Pimephales promelas) 96 h LC50 13400 - 15100 mg/L (Pimephales promelas) 96 h LC50 12.0 - 16.0 mL/L (Oncorhynchus mykiss) 96 h	EC50 2 mg/L (Daphnia magna) 48 h EC50 10800 mg/L (Daphnia magna) 24 h LC50 9268 - 14221 mg/L (Daphnia magna) 48 h
Propane-1,2-diol	EC50 19000 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata) 96 h	LC50 51600 mg/L (Oncorhynchus mykiss) 96 h LC50 710 mg/L (Pimephales promelas) 96 h LC50 51400 mg/L (Pimephales promelas) 96 h LC50 41 - 47 mL/L (Oncorhynchus mykiss) 96 h	EC50 1000 mg/L (Daphnia magna) 48 h
Acide acétique	-	LC50 75 mg/L (Lepomis macrochirus) 96 h LC50 79 mg/L (Pimephales promelas) 96 h	EC50 47 mg/L (Daphnia magna) 24 h EC50 65 mg/L (Daphnia magna) 48 h

**Toxicité pour le milieu aquatique inconnue** 55% du mélange se compose de composants de dangers inconnus pour le milieu aquatique.

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Pas de données disponibles au niveau du produit.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

<b>Bioaccumulation</b>	Il est peu probable que la plupart des composants de ce matériau se bioaccumulent, mais certains n'ont pas été testés.
<b>Facteur de bioconcentration</b>	Aucune information disponible

(BCF)

Nom chimique	Octanol-Water Partition Coefficient
Éthanol	-0.32
Acide acétique	-0.31

**12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune information disponible.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Aucune information disponible.

**12.6. Autres effets néfastes**

Aucune information disponible

**SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination**

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

<b>Déchets de résidus / produits non utilisés</b>	Éliminer conformément aux réglementations locales.
<b>Emballages contaminés</b>	Emporter les récipients vides jusqu'à un site homologué de manipulation des déchets pour recyclage ou élimination.
<b>Autres informations</b>	Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

**SECTION 14 : Informations relatives au transport**

Cette matière n'est pas soumise à la réglementation des matières dangereuses pour l'expédition

**IMDG/IMO**

14.1 Numéro ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun(e)
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non réglementé

**ADR/RID**

14.1 Numéro ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun(e)

**IATA**

14.1 Numéro ONU	Non réglementé
-----------------	----------------



**14.2 Nom d'expédition des Nations unies** Non réglementé

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport** Non réglementé

**14.4 Groupe d'emballage** Non réglementé

**14.5 Dangers pour l'environnement** Aucun(e)

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Aucun(e)

## SECTION 15 : Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Liste des substances de très haute préoccupation pour l'information d'autorisation

Ce produit ne contient pas de substances très préoccupantes.

#### SEVESO -Information Directive

P5c - Flammable Liquids [5000 tonnes (Lower-tier) 50,000 tonnes (Upper-tier)]

#### Inventaires Internationaux

TSCA 8(b)	-
DSL/NDSL	-
EINECS/ELINCS	-
ENCS	-
IECSC	-
KECL	-
PICCS	-
AICS (Australie)	-

#### International inventories legend

**TSCA** - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

**DSL/NDSL** - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

**EINECS/ELINCS** - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances

**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

**IECSC** - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

**KECL** - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

**PICCS** - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre pour cette substance

## SECTION 16 : Autres informations

### Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H315 - Provoque une irritation cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

#### **Procédure de classification**

Jugement expert et détermination de la force probante des données.

**Date d'émission :**

14-juil.-2014

**Date de révision :**

11-sept.-2017

#### **Avis de non-responsabilité**

**Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos**

connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.